

D.2020.09.23.1.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 23 Septembre 2020

1 – 3ème LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS - CONNEXION LIGNE B

1.5 – Connexion Ligne B – Marché n° CLB 2018 13570 M – Autorisation de signer l'avenant n°1 avec le groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA

L'an deux mille vingt, le vingt trois septembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Perrin)	
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.2.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2017.10.04.2.1 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.1 du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Connexion Ligne B et décidé de poursuivre la réalisation.

Par ailleurs, s'agissant du présent marché de Maitrise d'œuvre,

- Par délibération n° D.2019.04.10.7.16 du 10 avril 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA pour un montant de 5.790.090,50 € HT.

Le présent avenant n° 1 a pour objet de prendre en compte :

- le changement de BIM Manager du groupement
- la modification des clés de paiement de l'AVP2 suite à des demandes formulées par le MOE.

L'article 4.2 du CCAP concernant les clés de paiement de l'élément de mission AVP2 est modifié de la manière suivante

Eléments de mission	Exigibilité de l'acompte	%
AVP2	A la présentation au MOA de la totalité des livrables associés à l'AVP2 considérés en version initiale	80% En remplacement des 60%
	Après l'achèvement de la prestation et à la réception de la totalité des livrables correspondants par TISSEO INGENIERIE y compris la prise en compte des réserves et commentaires reçus	20% En remplacement des 40%
PRO	A la remise du dossier relatif à cet élément de mission	80% En remplacement des 70%
	A l'approbation de cet élément de mission par TISSEO INGENIERIE	20% En remplacement des 30%

Cet avenant n'entraîne aucune incidence financière en termes de diminution ou d'augmentation du marché initial.

Cette évolution du contrat est une mesure exceptionnelle proposée par le maître d'ouvrage afin de prendre en compte les difficultés de trésorerie remontées par le groupement consécutives à la crise sanitaire du COVID 19.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser la signature de l'avenant n° 1 au marché CLB 2018 013570 M avec le groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA, et ce sans

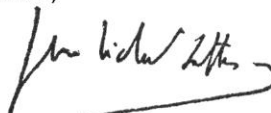
Accusé de réception en préfecture
03125310086 20200924-20200923-1-5D-
DE
Date de télétransmission : 24/09/2020
Date de réception préfecture : 24/09/2020

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer l'avenant n°1 au marché CLB 2018 13570 M avec le groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES



CONNEXION LIGNE B

MAITRISE D'ŒUVRE

CLB 2018 13570 M

Avenant n° 1

Titulaire : Groupement ARCADIS ESG (mandataire) / OTCE / SEQUENCES / SYSTRA



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
21, boulevard de la Marquette - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo-ingenierie.fr

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20200924-20200923-1-5D-DE Date de télétransmission : 24/09/2020 Date de réception préfecture : 24/09/2020
--

Avenant n° 1

ENTRE :

La Société TISSEO Ingénierie, société établissement public local à caractère industriel ou commercial, dont le Siège Social est situé au 21 boulevard de la Marquette – BP10416 - 31004 TOULOUSE cedex 6, identifiée sous le numéro unique d'identification 408 370 740 RCS Toulouse, représentée par Nicolas DELPECH, Directeur Général Adjoint,

*Ci-après désignée « **TISSEO Ingénierie** »*

ET :

La Société ARCADIS ESG, mandataire du groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA, dont le Siège Social est au 200-216 rue Raymond Losserand 75014 Paris, identifiée sous le numéro unique d'identification B 401 503 792 RCS Nanterre, représentée par Lionel BARIN, Directeur Développement Sud-Ouest,

*Ci-après désignée « **ARCADIS** »*

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20200924-20200923-1-5D- DE Date de télétransmission : 24/09/2020 Date de réception préfecture : 24/09/2020
--

IL EST TOUT D'ABORD EXPOSÉ

Le marché n° CLB 2018 13570 M concernant la mission de Maîtrise d'œuvre a été notifié le 22 mai 2019 par TISSEO Ingénierie au groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA dans le cadre de la réalisation de l'opération Connexion Ligne B, pour un montant de 5 790 090.50 € HT.

La durée de ce marché est fixée à 96 mois.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIV

ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'intégrer au marché :

- Le changement de BIM Manager du Groupement de MOE
- La modification des clés de paiement des éléments de mission AVP2 & PRO

ARTICLE 2 MODIFICATIONS APPORTEES A L'AE

Par courrier en date du 25/06/2019, ARCADIS a informé Tisséo Ingénierie de son souhait de modifier le nom du BIM Manager du groupement. Dans ce même courrier, le groupement présentait le CV de Mr Christophe PHANOUVONG pour occuper cette mission.

Le présent avenant permet de valider cette modification et de désigner Mr Christophe PHANOUVONG comme BIM Manager pour cette opération.

ARTICLE 3 MODIFICATIONS APPORTEES AU CCAP

L'article 4.2 – Mesure de l'avancement technique – Pour la tranche ferme, est modifié comme suit :

Pour la tranche ferme :

Eléments de mission	Exigibilité de l'acompte	%
AVP2	A la présentation au MOA de la totalité des livrables associés à l'AVP2 considérés en version initiale	80 %
	Après l'achèvement de la prestation et à la réception de la totalité des livrables correspondants par TISSEO INGENIERIE y compris la prise en compte des réserves et commentaires reçus	20 %
PRO	A la remise du dossier relatif à cet élément de mission	80 %
	A l'approbation de cet élément de mission par TISSEO INGENIERIE	20 %

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20200924-20200923-1-5D-
DE
Date de télétransmission : 24/09/2020
Date de réception préfecture : 24/09/2020

ARTICLE 4 AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché, qui ne sont pas modifiées par le présent avenant, restent applicables.

ARTICLE 5 RENONCIATION

Par la signature du présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant.

ARTICLE 6 DATE D'EFFET DE L'AVENANT N° 1

Le présent avenant n° 1 prend effet à compter de sa date de notification.

Fait en un seul original, à Toulouse le

Mentions manuscrites « lu et approuvé »

Le Titulaire

Lionel BARIN

Direction Développement Sud-Ouest

Tisséo Ingénierie

Nicolas DELPECH

Directeur Général Adjoint